

Le 18 décembre 2020

Fiduciaires de l'IFRS Foundation
IFRS Foundation
Immeuble Columbus, 7 Westferry Circus
Canary Wharf (Londres) E14 4HD
Royaume-Uni
commentletters@ifrs.org

Aux fiduciaires de l'IFRS Foundation,

Le Conseil canadien sur la reddition de comptes (CCRC) est heureux de présenter une réponse au document de consultation sur la présentation de l'information en matière de durabilité de l'IFRS Foundation. Il s'agit d'un domaine important, et nous avons constaté un intérêt croissant de la part des investisseurs et des présidents de comités d'audit à cet égard. Nous sommes en faveur de l'établissement d'un ensemble unique de normes de présentation de l'information et reconnaissons la nécessité de tenir compte de l'auditabilité de telles divulgations.

Le mandat du CCRC en tant qu'organisme de réglementation de l'audit ne s'étend pas directement aux questions de divulgation et de présentation de l'information; nous n'avons pas effectué de recherches dans ce domaine et nous limiterons nos réponses aux questions liées à l'audit.

Réponses à des questions précises

Question 1 :

A-t-on besoin d'un ensemble global de normes de présentation de l'information en matière de durabilité internationalement reconnues?

- a) *Dans l'affirmative, l'IFRS Foundation devrait-elle jouer un rôle dans l'établissement de ces normes et étendre ses activités de normalisation à ce domaine?*
- b) *Si ce n'est pas le cas, quelle approche devrait être adoptée?*

Oui. La meilleure manière d'assurer le succès de la reddition de comptes serait d'avoir un ensemble uniforme de normes. Nous reconnaissons que des efforts considérables ont déjà été déployés par différents groupes; ce travail devrait être mis à profit dans l'élaboration de normes.

Question 10 :

L'information sur la durabilité devant être présentée devrait-elle être auditable ou faire l'objet d'une vérification externe? Si ce n'est pas le cas, quels types de vérification seraient acceptables pour que l'information présentée soit fiable et utile à la prise de décisions?

La capacité d'auditer les données quantitatives est importante : l'intégrité, la cohérence et la comparabilité des données sont primordiales. Toutefois, cela ne signifie pas qu'un audit externe ou une autre forme de vérification devrait être exigé initialement. En outre, nous reconnaissons qu'il y a probablement des aspects qualitatifs des divulgations où l'application des procédures d'audit traditionnelles pourrait ne pas être possible.

Ayant participé activement aux interactions relatives aux normes de comptabilité et d'audit, nous tenons à souligner l'importance d'envisager les défis de l'audit comme un élément important du cadre d'évaluation des normes de présentation de l'information. En termes simples, il est considérablement difficile pour les préparateurs provenant de cabinets de diverses tailles et ayant accès à différentes ressources de mettre en œuvre et de vérifier certaines normes comptables, bien que ces dernières soient théoriquement fiables.

L'établissement rapide de normes et de directives est essentiel. Les processus traditionnels utilisés par d'autres organismes de normalisation ont parfois donné lieu à une très longue période de recherche, de consultation et de rédaction avant la finalisation des normes. Si un nouveau processus d'établissement de normes est mis en place, nous encourageons l'IFRS Foundation à instaurer un processus souple qui utilise efficacement la technologie et d'autres moyens pour communiquer avec les parties prenantes et élaborer des normes en temps opportun.

Merci de nous avoir invités à formuler des commentaires sur ce sujet important.

Cordialement,

A handwritten signature in cursive script that reads "Carol Paradine".

Carol A. Paradine, FCPA, FCA
Chef de la direction